

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Usine de fabrication de sirops à ONNAING sur la commune principale de l'AIOT 0 ZAC du Parc d'Activité de la Vallée de l'Escaut 59264 ONNAING.

La référence de votre dossier est A-3-HQPW9ZE67 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 26/09/2023 à 18h37 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://service-public.fr)

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **79018467501787**

Organisme : **BUREAU VERITAS EXPLOITATION**

Fonction : **Consultant HSE**

Personne morale

N° SIRET **57880055900010**

Raison sociale **SOC GUIOT**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

102 RUE FRESNES-SUR-ESCAUT

59970 FRESNES SUR ESCAUT

Signataire

Qualité : **Directeur du site**

Référent

Fonction : **Responsable projets**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Usine de fabrication de sirops à ONNAING**

Description des activités :

Le **GROUPE MONIN**, propriétaire des sirops **GUIOT** projette la construction d'un nouveau site de production sur l'agglomération de Valenciennes à **ONNAING**. L'objectif du projet est de transférer les activités actuellement présentes sur le site **GUIOT** de Fresnes-Sur-Escaut et de permettre le développement des activités du groupe **MONIN**. Le nouveau site **GUIOT** intégrera des lignes de fabrication et de conditionnement des sirops et un centre logistique pour les produits **MONIN** et **GUIOT**. Le nouveau site sera notamment composé des éléments suivants : - Une zone de production et de conditionnement - Stockage de matières premières - Stockage de produits finis - Locaux sociaux et restaurant d'entreprise - Locaux techniques Les activités principales exercées sur le futur site seront : - La fabrication et la mise en bouteille de sirop impliquant : o du stockage de matières premières (conditionnements unitaires stockés en chambres froides et tempérées) o du stockage des conditionnements en racks (bouteilles en verre et en PET / cartons films / palettes) o une zone de production o une zone de conditionnement o du stockage de produits finis en racks o un laboratoire qualité - Des activités administratives et des locaux sociaux - Des utilités nécessaires au fonctionnement du site - Un système pour la réutilisation de l'eau Les étapes de production sont : réception du sucre, fonte du sucre, préparation des recettes, pasteurisation et stockage avant embouteillage. Le sucre sera livré en camion-citerne. Il sera directement fondu pour en faire du sucre liquide au fur et à mesure du dépotage. Le sucre liquide sera ensuite transféré dans des cuves de stockage. Un silo de stockage de sucre solide d'une capacité unitaire de 80 m³ est aussi prévu sur site afin de pouvoir moduler les activités de production. Le site disposera également de 5 cuves supplémentaires de stockage de sucre : sirop de sucre fondu (2 cuves), sucre de canne (une cuve), sucre bio (une cuve) et une cuve de glucose-fructose. La production sera équipée d'un local de préparation pour la mise en oeuvre des recettes. Les sirops sont ensuite élaborés dans des mélangeurs avec ajouts des différents constituants selon les recettes. Les mélanges ainsi constitués sont pasteurisés puis refroidis. Les productions sont ensuite transférées en cuves de stockage avant embouteillage.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

0 ZAC du Parc d'Activité de la Vallée de l'Escaut

59264 ONNAING

X : 742295

Y : 7030935

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2910	2910-A-2	Installation de combustion	Puissance thermique nominale 5.1 MW	DC	Chaufferie
1185	1185-2-a	Gaz à effet de serre fluorés ou substances qui appauvrissent la couche d'ozone	Quantité susceptible d'être présente 500 kg	DC	Installations de groupes froids et de groupes de climatisation

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Déchets Non Dangereux (160 tonnes) : Stockage de déchet préalablement à l'une des opérations R1 à R12 Déchets d'emballage papier et carton (460 tonnes) : Recyclage Déchets d'emballage plastique (70 tonnes) : Recyclage Déchet d'emballage verre (70 tonnes) : Regroupement et

transfert pour recyclage Déchets dangereux (bidons souillés) (900 palettes) : Stockage de déchet préalablement à l'une des opérations R1 à R12 Déchets dangereux (résidus d'additifs, colorants ou arômes,...) (20 palettes) : Stockage de déchet préalablement à l'une des opérations R1 à R12 Palettes (< 1 tonne) : Recyclage Ferraille (< 1 tonne) : Recyclage Déchets des effluents de process (Quantité estimée en fonction de la convention de rejets) : Valorisation / Recyclage DEEE (< 1 tonne) : Stockage de déchet préalablement à l'une des opérations R1 à R12

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

Disposition en cas de sinistre

Précisez : **Le site disposera de 6 poteaux incendie sur site.**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Le site disposera d'une réserve incendie (une bâche souple ou cuve de 540 m3) ainsi que de 6 poteaux incendie alimentés par une cuve de 480 m3 présente sur le site. Le dimensionnement de la réserve incendie et de la réserve alimentant les poteaux incendie permettra de répondre aux exigences du dimensionnement des besoins en eau du calcul D9. Le site disposera de RIA répartis dans les ateliers et les zones de stockage ainsi que d'extincteurs répartis selon la réglementation en vigueur. Les locaux de stockage du site seront sprinklés. Le site disposera d'un local sprinklage équipé d'un groupe motopompe diesel ainsi que d'une cuve extérieure de réserve d'eau d'un volume total de 770 m3.

Installations de combustion moyennes (dites « MCP ») pour une déclaration ICPE relevant de la rubrique 2910

Numéro de dossier "MCP" et commentaires éventuels : **14048750**

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)